

L'orphelin

Autor(en): **Marcel, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **60 (1922)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-216946>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

comptait huit arrondissements militaires. Une partie du district de Moudon, avec Oron et Vevey, formaient le 1^{er}.

Ces arrondissements avaient à leur tête un commandant. Ce poste fut occupé, pendant la période qui nous intéresse, par les citoyens Besson et Burand. Ces officiers avaient rang de lieutenants-colonels. Ils étaient montés et portaient un chapeau gansé, dit coupe-bise; des épaulettes d'or à gros bouillons. Un ceinturon d'or relevait la sévérité d'un uniforme bleu foncé à col et passe-poil écarlates. Ces officiers étaient aimés de leurs hommes parce qu'ils étaient bons et savaient parler aux soldats leur idiôme; ils les connaissaient tous individuellement; c'est pour cela que leurs subordonnés leur obéissaient en tout avec joie et avaient grand peur de les désobliger; ils se seraient jetés au feu pour faire plaisir à leurs commandants. Soyons dignes, mais soyons frères et amis, telle était la devise de ces braves officiers.

Ces commandants étaient assistés de leurs piquettes, qui étaient de simples soldats chargés de distribuer les ordres de marche, de suivre leur chef en tout et partout, en portant un gros portefeuille, etc... de chasser les mouches qui harcelaient le cheval du commandant les jours de revue.

Les écritures et le travail de bureau étaient faits par des secrétaires, triés sur le volet parmi les fils des amis du commandant. Ces fonctions étaient très demandées à cause du peu d'ouvrage qu'elles comptaient.

Les commis d'exercice, que l'on appelait commises, étaient chargés d'éduquer les jeunes recrues de 16 à 20 ans. Il y avait un commis ou un sous-commis par commune; ils exerçaient leurs petites troupes le dimanche matin avant le culte public. Ils étaient peu sévères. Un des derniers survivants, feu l'excellent voyer Ganières, de Sarzens, s'efforçait de se fâcher quand il disait à un retardataire :

— Il y a au moins vingt minutes qu'on t'attend ! c'est bien le moment de venir !

Puis, se radoucissant :

— A présent que vous êtes tous là, on peut faire l'appel.

* * *

On considérait, dans notre canton, la troupe vaudoise comme la première troupe du monde, et, à Moudon, le contingent moudonnois comme le meilleur du canton. Il est vrai qu'on ignorait les autres. Les grandes manœuvres étaient rares à cette époque et les amateurs de spectacles militaires ne connaissaient guère que les avant-revues, les réunions de contingents et les revues.

Les avant-revues groupaient les contingents d'une certaine région sous la direction du commandant, assisté de ses commises.

C'est aux avant-revues qu'on « épurait les contrôles » et l'on constatait :

*Que bien souvent, au registre, on n'a point effacé
Le nomade artisan parti dès l'an passé.
On interpelle encor, sur la place publique,
Un commis-voyageur en pays exotique !
On entend retentir le nom de vingt soldats
Que la goutte ou la fièvre a cloués dans leurs draps...
Et de ceux qu'au tombeau le destin fit descendre,
Une voix formidable ose évoquer la cendre !*

C'est aux avant-revues que l'on passait d'une classe d'âge dans une autre et que l'on recrutait :

*A mein que s'ein trova dei campins, dei maladou,
Dei pi plliats, dei sordiaux et autro camaradou
Bornicans, mau-venus, pourré dzeins de malheu
Qu'étiot ti affrantsi, bin soveint maugrà leu.*

Les réunions de contingent du mois de mai étaient des préparations à la revue future. Les exercices tactiques se clôturaient par un bal, préliminaire aussi de celui de la revue du mois suivant.

La revue était la grande manifestation militaire de cet heureux temps. Elle avait lieu en juin. Toute la population, sans distinction de sexe ni d'âge, y prenait part. C'est quelle réunissait toute l'infanterie de la section. Voilà comme les choses se passaient :

Depuis quelques jours, on voyait un peu partout, aux fenêtres et sur les clôtures des jardins bien exposées au soleil, des effets militaires que de dignes épouses brossaient et tapaient avec conscience;

ces braves dames tenaient à ce que leurs maris fussent bien et propres comme des oignons; de leur côté, les intéressés consacraient une journée à fourbir armes blanches et armes à feu, à cirer gibernes et blanchir croisées. Il se faisait, ce jour-là, une dépense énorme de tripoli pour « poutzer » boutons et plaques de métal. Les jeunes filles lavaient, empassaient et repassaient leurs robes blanches.

Au jour fixé, le rappel est battu dans les rues de Moudon. A sept heures, au picolon, la troupe, rassemblée sur la place du Collège, s'organise sous la surveillance du commandant, sanglé dans son beau ceinturon, coiffé de son gancé, comme un maréchal d'empire.

(A suivre.)

Dr MEYLAN.

UN HOMME PREVOYANT. — La scène se passe dans un petit chalet-pension, dans la haute montagne.

L'étranger, au tenancier du chalet : — Vous avez beaucoup de monde à loger pour la nuit, il y en a même jusque dans la grange; c'est dangereux, il pourrait se faire qu'il y en ait qui partent en oubliant de payer.

L'aubergiste : — Oh ! on prend ses précautions. D'abord, quand ils sont tous sur leur tas de foin, j'enlève l'échelle; secundo, je ferme la porte de la grange à clef; tertio, je les fais payer d'avance.

POUR NE RIEN OUBLIER

Le billet ci-dessous a été trouvé, dans la rue, par un de nos lecteurs, qui a eu l'amabilité de nous le communiquer. Une de nos ménagères, n'habitant probablement pas la ville, a inscrit, sur le dit billet, afin de ne rien oublier, les emplettes qu'elle avait à faire :

« Chez *** payer note acheter pour Louli chocolat, acheter pour moi petite éponge bigoudis, lavette, tilleul. Prendre tram 1 arrêter sur St-Laurent, chez *** une paire de bas noir, plôte pour renforcer le talon. Biscuits Sugnet. Chez *** horloger, *** pharmacien. Punaisses et clous ».

L'ORPHELIN

*Dans la rue il n'y a personne...
Très lointaine, une cloche sonne,
Une grille, en se refermant,
Gémit en un lent grincement;
L'âme est pleine d'inquiétude,
Tout est deuil, tout est solitude...*

*Le grand cimetière est désert,
Des oiseaux, le joyeux concert,
Au cri rauque du vent, fait place;
Les flocons tournent dans l'espace,
Et les arbres tout dépouillés
Prennent des airs de débraillés;
Le vent qu'ils agacent les gifle,
Puis il s'enfuit, s'envole, siffle...*

*Je me retourne, soudain je vois
Un pauvre enfant, près d'une croix,
Immobilisé sur une tombe.
« N'as-tu pas froid ?... la neige tombe;
Que fais-tu là ? relève-toi »
Lui dis-je. Il me répond : « Pourquoi ? »*

*« Tu pourrais prendre une bronchite;
Sauve-toi chez maman, bien vite. »
Mais l'enfant demeure à genoux.
« Viens, je te conduirai chez vous,
Je saurai retrouver la route;
Ta mère te cherche, sans doute;
En ne te voyant pas rentrer
Peut-être qu'elle va pleurer... »*

*« C'est moi, me dit-il, à cette heure,
Qui la cherche, et c'est moi qui pleure. »*
André Marcel.

ENTRE AMIES. — Voilà un billet de cent francs comme il y en a peu.

— Qu'a-t-il donc d'extraordinaire ?

— Il est à moi.

APRES MINUIT. — Un promeneur demande à un voiturier à moitié endormi :

— Ohé ! êtes-vous libre ?

— Oui.

— Et alors, pourquoi n'allez-vous pas vous coucher ?

SOUVENIRS DU VIEUX PONTARLIER

Cugny ou le berger parvenu.

*Il ne demeura qu'un an parmi nous,
C'en fut assez pour que nous conser-
vions son souvenir.*



ARTICLE que voici est extrait du *Pontis-salien*, journal républicain de l'arrondissement de Pontarlier. Il est vraiment fort intéressant, mais nous l'abrégeons un peu.

* * *

En 1644, arrivait à Pontarlier un jeune garçon, âgé de 14 ans, vêtu misérablement, couvert de poussière et lassé par la fatigue. Sans prendre de repos, il se mit à chercher de l'ouvrage et, comme il n'avait aucun métier entre les mains, il fut employé au bûchage de la terre et à la fabrication du bois de chauffage, travaux où il se fit rechercher, grâce à sa bonne conduite et son ardeur à la besogne.

D'où venait ce jeune homme qui se faisait appeler Cugny ? Cadet d'une pauvre famille de La Sarraz, dans le Pays de Vaud, il y était occupé à la garde du bétail; mais cet état était peu de son goût et il aspirait à être militaire. Un jour, un loup ayant enlevé une chèvre de son troupeau, Cugny, craignant un châtement, s'enfuit vers la France par la route de Jougne.

Il resta un an à Pontarlier et, par sa persévérance et son économie, il réussit à amasser un petit pécule qui lui permit de s'équiper pour suivre la carrière qu'il désirait et s'enrôler, comme volontaire, dans l'armée du grand Condé, dont il avait entendu dire les exploits. Après avoir écrit à ses parents pour leur demander pardon de sa fuite, il quitta Pontarlier au printemps de 1645.

Il se rendit à l'armée et, sans trouble ni gêne, se fit conduire devant M. de Bellefonds qui commandait le quartier le plus près de l'ennemi. Il lui peignit sa situation et lui dit son souhait de servir sous le prince de Condé. M. de Bellefonds fut touché de la jeunesse et du courage du jeune homme; il lui accorda sa protection.

Dès lors, la carrière de Cugny était assurée. Après s'être distingué aux affaires de Marienfeld, et de Nordlingen, il fut fait officier à cette dernière bataille (1646).

Tout en combattant il étudiait; il acquit d'importantes connaissances militaires, spécialement en ce qui concernait l'attaque et la défense des places, et fut enfin nommé capitaine en 1664, grade le plus élevé auquel pouvait prétendre un soldat de son origine.

Il fit partie, en cette qualité, du corps de 6.000 hommes que Louis XIV envoya en Hongrie au secours de l'empereur Léopold contre les Turcs, et qui contribua efficacement à la victoire du St-Gothard, gagnée le 1^{er} août 1664. Le capitaine Cugny, emporté par son courage jusque dans les rangs ennemis, fut fait prisonnier et conduit au grand vizir qui le garda comme esclave. Sollicité de se faire musulman et de servir le gouvernement turc, Cugny résista longtemps; enfin il se laissa gagner et prit le turban.

Dès lors, il reçut le nom d'Abdi ou Apti, fut logé et habillé richement aux frais du grand vizir qui le nomma *aga* (colonel) dans son armée.

Kupruli-Ahmed se disposait alors à terminer la lutte engagée avec Venise, par la prise de Candie, assiégée par les Turcs depuis 22 ans. Il se rendit à La Canée, le 3 novembre 1666, emmenant avec lui Abdi-aga (Cugny) qui, après avoir fait préparer une artillerie formidable, dirigea, par ses avis, les travaux du siège et força, enfin, la place à se rendre, le 6 septembre 1669, malgré le secours français amené par le duc de Navailles. Après cette victoire, Abdi-aga fut fait *séraskier* (général) et comblé de bienfaits par Kupruli, qui le présenta au sultan, Mahomet IV, dont il reçut l'accueil le plus cordial.

Trois ans après, lors de la guerre avec la Pologne, Abdi, sous les ordres directs du sultan, s'empara, au bout de dix jours, de la place de Kamieniec, réputée impenable. En récompense de cette brillante action, Mahomet IV nomma notre héros